

DIRECCTE LANGUEDOC-ROUSSILLON – MIDI-PYRÉNÉES

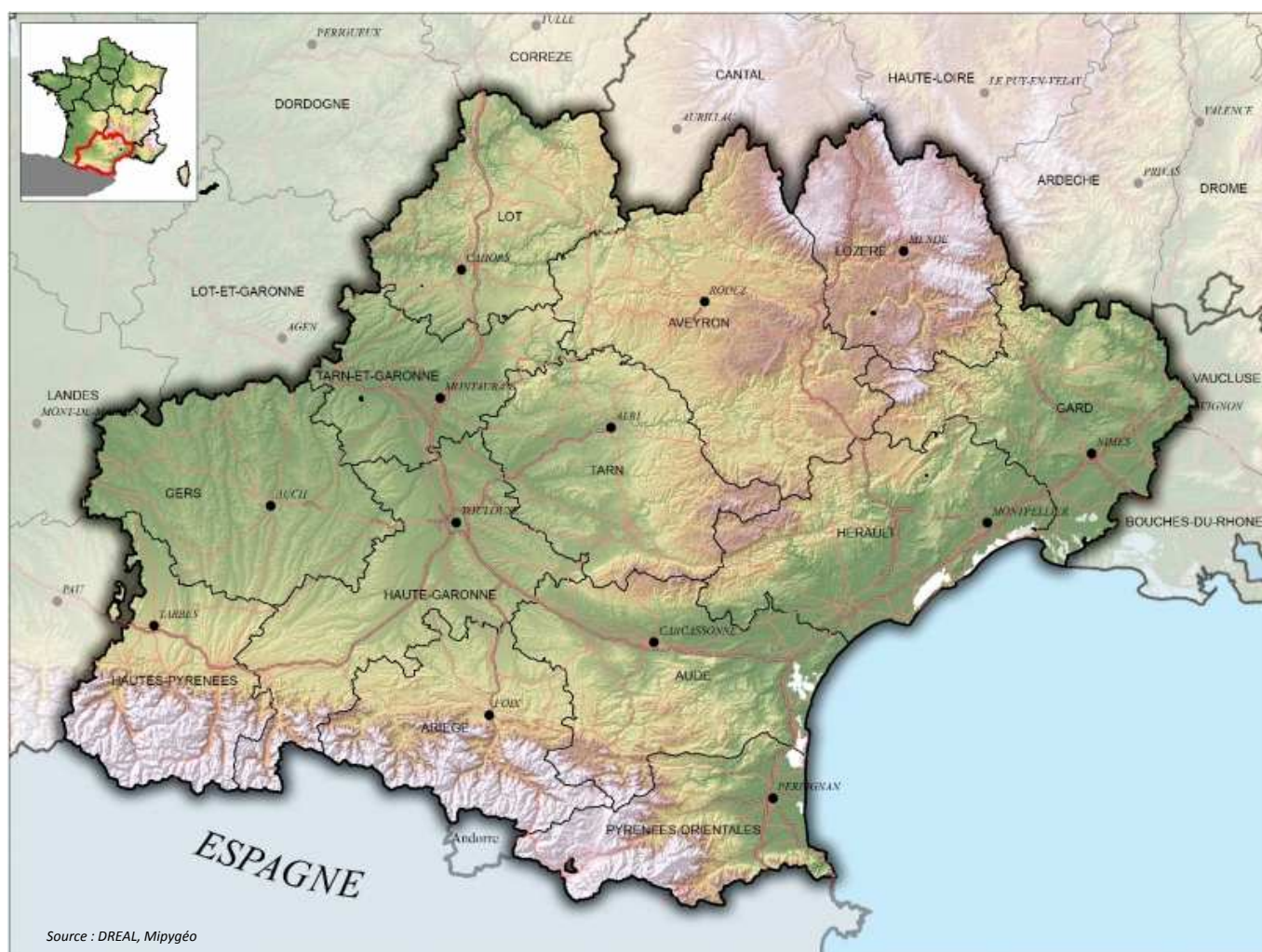
Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi

Service Études, Statistiques, Évaluation



Note de conjoncture

1^{er} trimestre 2016



Note de conjoncture de la DIRECCTE LRMP :

1^{er} trimestre 2016

Directeur de la publication : Philippe MERLE

Rédaction en chef : Patrick CROSNIER

Coordination : Benjamin POTIER

Analyses : Benjamin POTIER

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

L'emploi augmente plus vite au 1^{er} trimestre en LRMP qu'au niveau national et retrouve un niveau supérieur à 2008. Il augmente surtout dans les services marchands. L'emploi se stabilise dans l'industrie continue de baisser dans la construction. L'Ariège et les départements du nord de la région perdent des emplois.

L'intérim continue d'augmenter, mais de manière plus marquée au 1er trimestre. Surtout, l'emploi temporaire dans la construction reprend et est plus dynamique qu'au niveau national. Le secteur des transports est particulièrement dynamique au 1er trimestre mais le commerce reste le secteur le plus utilisateur.

Malgré une très forte augmentation des demandes d'activité partielle dans le secteur de l'agriculture (liée à l'apparition de la grippe aviaire), les autorisations d'activité partielle diminuent dans la région.

Malgré une baisse continue depuis plus d'un an de la création de micro-entreprises, la création d'entreprises reste dynamique dans la région. A l'inverse, les dépôts de bilans sont plus rares au 1^{er} trimestre qu'il y a un an et globalement quel que soit le territoire ou le secteur considéré.

Au premier trimestre 2016, 480 personnes ont été licenciées pour motif économique dans la région. C'est autant qu'il y a un an.

Le taux de chômage stagne dans la région et reste à un niveau élevé. La situation face au chômage s'améliore dans le Gard et l'Aude mais se dégrade en Tarn-et-Garonne et dans les Pyrénées-Orientales. Malgré cela, la demande d'emploi diminue pour la première fois sur un trimestre depuis le début de la crise économique de 2008, sous l'effet de l'entrée en emploi, même partiel, des personnes sans activité. Il est par contre difficile de freiner la hausse des demandeurs d'emploi de longue durée, qui atteint un record dans la région. La demande d'emploi diminue plus vite au 1er trimestre chez les femmes que chez les hommes. Cela profite également aux jeunes plutôt qu'aux seniors. Les Hautes-Pyrénées connaissent une baisse de la demande d'emploi spectaculaire au 1^{er} trimestre, liée aux recrutements pour les fêtes de Pâques tombées fin mars cette année. Le Tarn et l'Aude se démarquent également. La demande d'emploi des diplômés augmente plus vite que celle des non diplômés mais ralentit. Les diplômés restent néanmoins minoritaires. Les femmes en recherche d'emploi sont plus diplômées que les hommes. Les diplômés sont concentrés en Haute-Garonne et ne sont pas a priori des jeunes sortants des études.

Au deuxième trimestre, la baisse de la demande d'emploi continue mais plus modérément. Elle profite surtout aux demandeurs d'emploi de longue durée.

Selon la Banque de France, au deuxième trimestre 2016, la reprise de l'activité dans la région devrait se poursuivre dans tous les secteurs, sous l'effet de nouvelles commandes. Les effectifs dans les services devraient augmenter malgré une amélioration plus modérée de l'activité par rapport au 1er trimestre.

POLITIQUE D'EMPLOI :

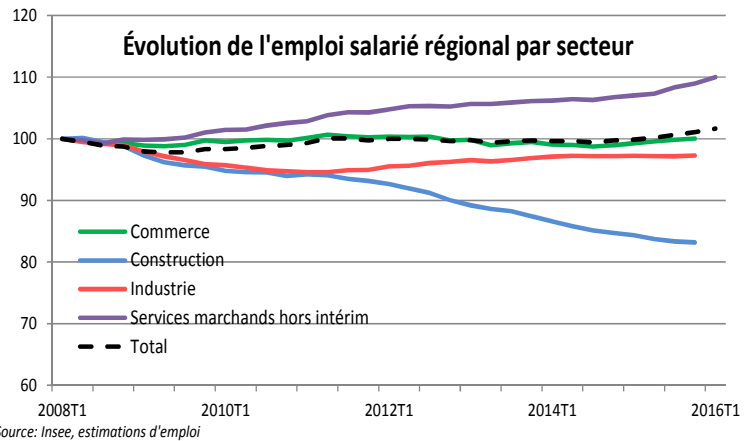
Le nombre de contrats aidés prescrits est en augmentation au 1er trimestre de +37% par rapport au trimestre précédent, pour atteindre quasiment la barre des 12 000. Même si les prescriptions en contrats aidés non marchands continuent d'augmenter, ce sont surtout les contrats dans les secteurs marchands qui connaissent une forte croissance. Ainsi, ils représentent maintenant près du tiers des prescriptions en contrats aidés. Les prescriptions de CUI progressent plus vite que celles des emplois d'avenir.

Le public cible pour la prescription reste les demandeurs d'emploi de longue durée, ainsi que les femmes (même si les secteurs marchands privilégient les hommes). Les jeunes bénéficiaires sont pour moitié orientés vers un Eav.

A fin mars 2016, 44 000 personnes sont en contrat aidé, chiffre en augmentation par rapport à 2015, essentiellement lié à la forte hausse des personnes travaillant sous contrat aidé marchand.

L'emploi salarié marchand dans la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées progresse de 0,6% (+6 900 emplois) sur un trimestre et de 1,8% sur un an.

La région est la troisième plus dynamique au 1er trimestre, derrière PACA et les Pays-de-la-Loire (respectivement +0,9% et +0,8%). Sur un an, seul PACA évolue plus rapidement (1,9%). Au final, la région a gagné près de 21 000 salariés en un an. Avec un sixième trimestre consécutif d'augmentation, l'emploi salarié atteint au 1er trimestre son niveau le plus élevé depuis le début de la crise en 2008. Avec l'Île-de-France, c'est la seule région qui a un niveau d'emploi supérieur à début 2008 (19 000 emplois de plus dans la région). La région est la sixième en termes d'emploi salarié, devant PACA et derrière Alsace-Champagne-Ardennes-Lorraine.



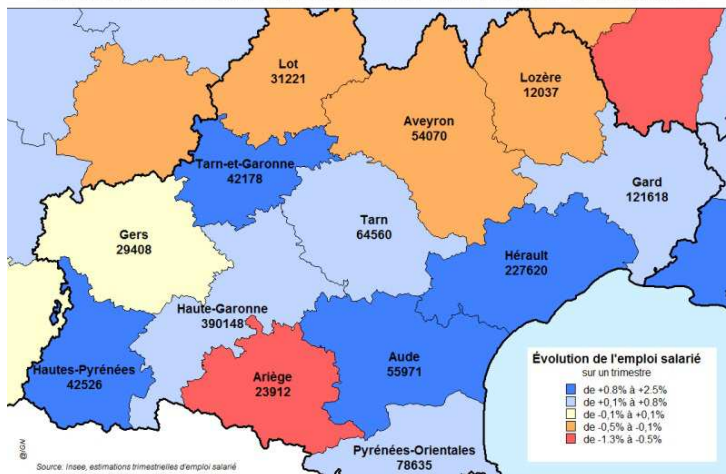
Source: Insee, estimations d'emploi

Selon les secteurs d'activité, l'emploi évolue de manière contrastée. L'emploi régional s'accroît fortement dans le tertiaire (+0,9% au 1er trimestre). Les services marchands gagnent 5 300 salariés et progressent de 1% au 1er trimestre, le secteur du commerce en gagne 2 150 (+0,9%). Le secteur de l'hébergement et de la restauration reste dynamique (+3,3% au 1er trimestre, +5,7% sur un an), celui des activités scientifiques, techniques et de soutien ralentit (+0,3% au 1er trimestre, contre 1,1% au trimestre précédent). L'industrie continue son redressement initié en 2011 et gagne 500 emplois, en particulier dans l'agro-alimentaire (+ 240 salariés) et dans la fabrication d'autres produits industriels (+280 salariés). En revanche, le secteur de la construction continue de perdre des emplois (-0,3% au 1er trimestre et -1,7% sur l'année), et ce sans discontinuer depuis 2008. Au final, ce secteur a perdu 17,1% de ses salariés dans la région (-12,6% au niveau national) depuis la crise.

Les Hautes-Pyrénées, après des baisses fortes et régulières d'emploi, est le département où l'emploi progresse le plus vite au 1er trimestre, tous départements confondus (+2,5%). La hausse est particulièrement sensible dans l'hôtellerie et la restauration (+650 emplois sur le trimestre), liée aux recrutements saisonniers des fêtes de Pâques qui ont eu lieu fin mars. Le département gagne également 300 emplois dans l'industrie. A l'inverse, l'Ariège perd des emplois (-0,6% au 1er trimestre), principalement dans l'intérim (-150 emplois). Il est le seul

département de la région à perdre des emplois sur un an (0,6%). Les départements du Nord de la région perdent aussi des emplois ce trimestre mais plus modérément (-0,4% pour la Lozère et l'Aveyron, -0,2% pour le Lot). Le Tarn-et-Garonne et l'Aude affichent également une croissance soutenue de l'emploi (+1,2% et +1%), boostés par des créations d'emploi dans les services. L'emploi dans le Gers stagne, malgré une reprise de l'emploi dans la construction (+1,6% au 1er trimestre). La Haute-Garonne, 4^{ème} département de France de province en termes d'emploi, et l'Hérault

Emploi salarié dans la région languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées au 1er trimestre 2016

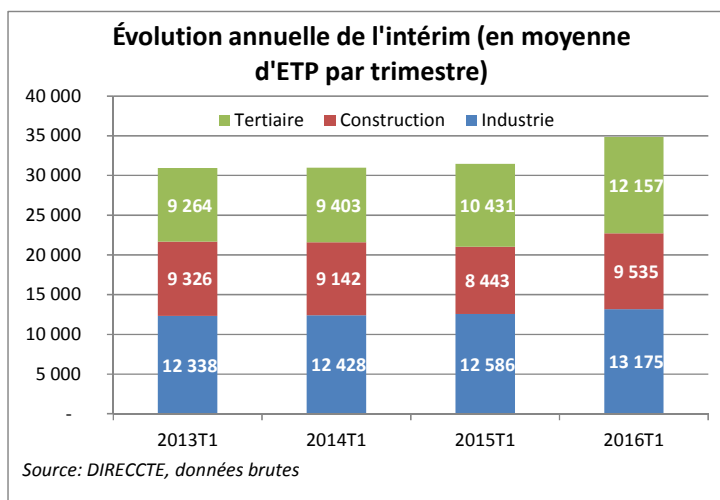


Source: Insee, estimations trimestrielles d'emploi salarié

concentrent à eux deux la moitié des emplois de la région, et 82% des emplois de la région du secteur de l'information et de la communication.

Au niveau régional, l'augmentation de l'emploi salarié s'accompagne d'une augmentation de l'intérim. Il progresse de 9,7% au 1er trimestre par rapport à début 2015 et augmente quel que soit le secteur d'activité.

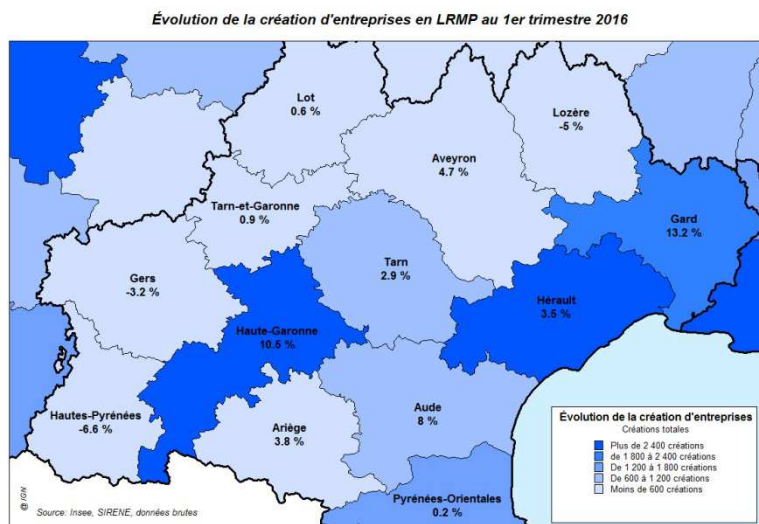
L'intérim représente au 1er trimestre 35 000 équivalents temps plein (ETP) dans la région. C'est son niveau le plus élevé depuis 2013. Le nombre de contrats conclus quant à lui est à la baisse (-0,3% au 1er trimestre par rapport à début 2015).



Les missions d'intérim sont donc en moyenne plus longues que les trimestres précédents. 37% des ETP travaillent dans l'industrie, contre 45% au niveau national. Le secteur de la fabrication de matériel de transport est le secteur industriel de la région qui utilise le plus l'intérim au 1er trimestre (21% de l'intérim dans l'industrie). Néanmoins, le recours à l'intérim pour ce secteur est moins important au 1er trimestre qu'au début 2015 (-3,5%), sans doute compensé par une augmentation de l'emploi salarié dans la même période. En revanche, le recours à l'intérim augmente fortement dans l'agro-alimentaire, plus vite dans la région (+13,5%) qu'au niveau national (+3,4%). Dans la construction, malgré la baisse de l'emploi salarié, le recours à l'intérim augmente (+12,9% par rapport à début 2015). Il repart à la hausse après 3 ans consécutifs de baisse et dépasse même le niveau qu'il avait atteint en 2013. Il augmente légèrement plus vite qu'au niveau national (+11,4%). Hormis dans le Lot (-1,5%), l'intérim dans la construction progresse dans tous les départements de la région. Le nombre d'ETP intérimaires du tertiaire continue d'augmenter par rapport à 2015 et s'accélère encore (+16,5%). Le secteur des transports et de l'entreposage est particulièrement dynamique au 1er trimestre (+21,5%). Mais, c'est le secteur du commerce qui a le plus recours à l'intérim parmi les secteurs du tertiaire (31% de l'intérim du tertiaire, 10,5% de l'intérim régional).

L'Ariège est le seul département qui perd des intérimaires au 1er trimestre (-13,1%), malgré une hausse conséquente de l'emploi temporaire dans la construction (+25,8% par rapport à début 2015). Le secteur de la métallurgie, qui utilise un quart des ETP du trimestre dans le département, progresse également de 3,8%. A l'inverse, l'intérim est en nette progression dans en Lozère (+33%) et explose en Tarn-et-Garonne (+42,7%). Cependant, en Lozère, cette hausse ne correspond qu'à une vingtaine d'ETP au 1er trimestre : l'intérim dans le département représente seulement 0,3% de l'intérim régional. En Tarn-et-Garonne, le commerce de gros et le transport, qui représentent 30% de l'intérim du département, ont fortement augmenté au 1er trimestre (+48%). C'est aussi dans ce département que la construction a évolué le plus vite (+44,9%). Les Hautes-Pyrénées ont perdu 230 ETP dans l'industrie, mais ont gagné 300 emplois sur la même période. Le même phénomène s'observe dans le département de l'Hérault (90 emplois supplémentaires, 140 ETP intérimaires en moins). 40% des intérimaires sont concentrés dans le seul département de la Haute-Garonne. Ce département concentre 75% des intérimaires du secteur de la fabrication de matériel de transports. Ce secteur est également présent dans le Lot où les deux tiers de ses intérimaires travaillent dans l'industrie, en particulier dans ce secteur et dans l'agro-alimentaire. Enfin, on dénombre 200 ETP intérimaires dans les Pyrénées-Orientales dans le secteur de l'action sociale, alors que ceux-ci n'étaient pas présents il y a un an. Pour ce secteur, cela correspond à près de la moitié des ETP (48%) de la région. Ces ETP compensent ceux perdus dans le département dans la construction (80 ETP, soit -13,6% par rapport au premier trimestre 2015).

Au premier trimestre 2016, 14800 entreprises ont vu le jour en LRMP. C'est 5,6% de mieux qu'au même trimestre de l'année précédente. La région est la 4ème plus dynamique en termes de créations d'entreprises. La création de micro-entreprises, quant à elle, continue de diminuer : -3% au 1er trimestre.

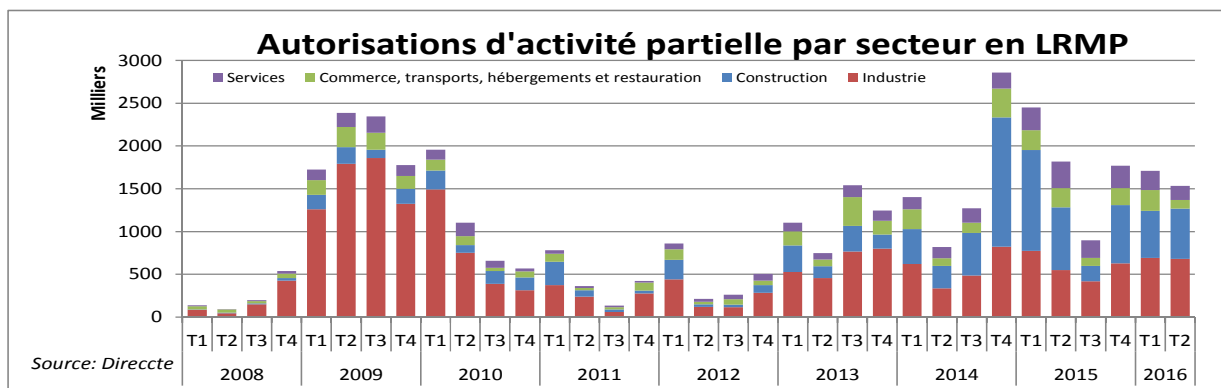


La création d'entreprises est plus dynamique dans la région qu'en France métropolitaine (+5,2%), sans doute grâce à une dégradation moindre des créations de micro-entreprises (-3% au niveau régional, -3,7% au niveau national). Les créations d'entreprises industrielles stagnent dans la région. Celles de la construction sont plus nombreuses par rapport à l'année dernière (+21%). Celles des services, qui représentent 80% des créations d'entreprises au 1er trimestre, progressent de 6,7%. La progression est particulièrement forte dans les secteurs de l'information et de la communication (+16%) et du commerce (+10,6%). Le commerce à lui seul constitue près d'un tiers des créations d'entreprises de au 1er trimestre.

Les micro-entrepreneurs sont à l'origine de 40% des créations totales au 1er trimestre. Leur part continue de diminuer depuis l'instauration de la loi Pinel qui a modifié leur statut début 2015. Pour ce statut, la baisse des créations d'entreprises est particulièrement forte (-14,8%) dans le secteur du commerce, qui représentent une création sur cinq au 1er trimestre. A l'inverse, les créations de commerce sous un autre statut progressent fortement (+23,6%).

Les autorisations d'activité partielle diminuent au 1er trimestre (-24% par rapport à début 2015). Mais elles explosent dans le Lot et le Gers (+142% et +107%), notamment dans l'agriculture et l'agro-alimentaire.

En LRMP, 580 établissements ont demandé 1 865 000 heures d'activité partielle au premier trimestre. Par rapport à début 2015, c'est 18% d'établissements en moins et 24% d'heures autorisées en moins. Cette baisse reflète une confiance retrouvée des entreprises sur leur activité. 95% des heures autorisées concernent des entreprises de moins de 250 salariés et un tiers concerne uniquement celles de moins de 20 salariés. Néanmoins, celles-ci en demandent moins qu'il y a un an (-26,8%). En revanche, le volume d'heures



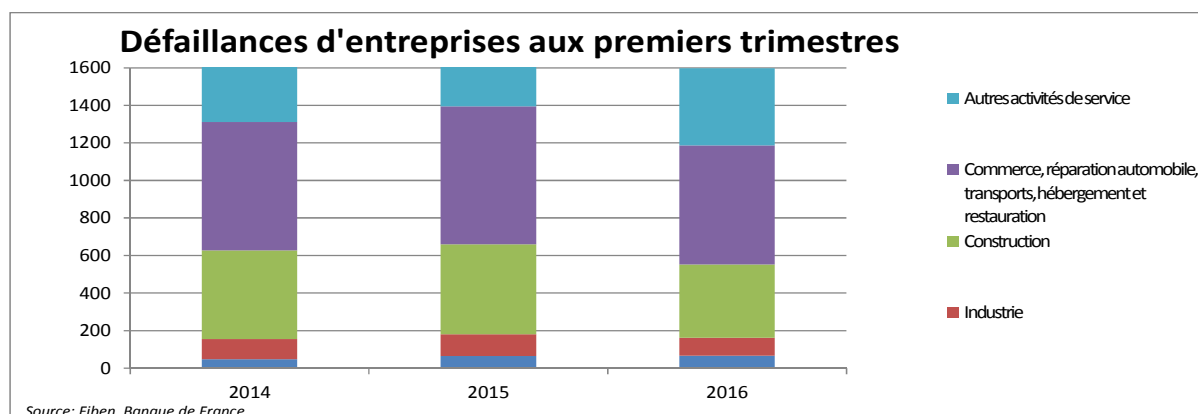
demandées augmente de 13,8% pour les entreprises de taille moyenne (entre 50 à 249 salariés) qui représentent au 1er trimestre 43,8% des autorisations.

La demande d'activité partielle a explosé dans l'agriculture : Elles sont 33 fois plus nombreuses qu'il y a un an. La grippe aviaire, qui a particulièrement frappé la région, a obligé certains éleveurs de volailles à détruire leur élevage et recourir à l'activité partielle pour leurs salariés. Néanmoins, malgré cette forte hausse, les autorisations dans ce secteur ne représentent que 7% des autorisations totales. Dans l'industrie et la construction (respectivement 37,2% et 29,3% des heures demandées), les autorisations baissent : -10,6% dans l'industrie et -53,5% pour la construction. L'effet conjugué de la hausse de l'intérim et de la baisse de l'activité partielle dans la construction tendent à penser que l'activité dans ce secteur reprend, malgré les pertes d'emploi sèches. La baisse de la demande d'heures autorisées dans l'industrie aurait pu être encore plus marquée si, toujours en raison de la grippe aviaire, les demandes dans le secteur agroalimentaire n'avaient pas fortement augmenté (208 000 heures autorisées contre 13000 un an auparavant).

Dans les départements de la région où l'aviculture est importante (le Gers et le Lot notamment), les demandes d'activité partielle ont très fortement augmenté. Elles sont plus de deux fois plus nombreuses dans ces départements et concentrent 75% des demandes d'activités partielle de l'agriculture. Dans ces deux départements, c'est toute la filière qui est touchée puisque l'industrie, en particulier l'industrie agro-alimentaire, et le commerce de gros connaissent une recrudescence d'autorisations d'heures d'activité partielle (+65 000 heures demandées dans l'industrie et autant dans le commerce de gros). Les demandes d'activité partielle augmentent également, mais plus modérément, dans l'Ariège (+35%), principalement dans la construction (13000 heures contre 1800 l'année dernière à la même époque). Au deuxième trimestre 2016, les autorisations d'activité partielle semblent fléchir dans l'agriculture. En revanche, elle semble augmenter dans l'industrie, notamment agro-alimentaire et le commerce.

Selon les données déjà disponibles, la consommation d'activité partielle est plus importante dans l'agriculture. (trois fois plus d'heures consommées avec plus de 18000 heures consommées à ce jour (contre 6500 au 1^{er} trimestre 2015)).

1850 entreprises ont déposé le bilan au 1^{er} trimestre 2016. Ce nombre baisse de 13,3% au 1er trimestre par rapport au même trimestre de 2015 et concerne tous les secteurs d'activités. Le secteur de la construction est celui qui connaît le plus d'entreprises défaillantes au 1er trimestre (24% des défaillances). Néanmoins, le volume diminue de 17,9% au 1er trimestre. Il y a 50 entreprises défaillantes de moins dans le commerce au 1er trimestre, soit une baisse de 13,8% par rapport au premier trimestre 2015. C'est dans l'Hérault que les défaillances d'entreprises sont les plus nombreuses : 23%. Néanmoins, dans ce département, elles diminuent plus rapidement qu'au niveau régional (-17%). Les Lot est le seul département qui en a connu davantage qu'au début 2015 mais la progression est faible (2 défaillances de plus). La Lozère a divisé son nombre de défaillances d'entreprises par deux au 1er trimestre par rapport au 1^{er} trimestre 2015.



Le taux de chômage dans la région est stable au 1er trimestre (11,9%) par rapport au trimestre précédent. La région reste au douzième rang sur 13 en matière de chômage, devant la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Le chômage au sens du BIT reste stable au 1er trimestre, tout comme au niveau national. Sur un an, il recule de 0,2 point (0,1 point de plus qu'au niveau national) mais reste bien supérieur au taux de chômage national (9,9%). Aucune région ne voit son taux de chômage augmenter et seuls la Bourgogne-Franche Comté et Auvergne-Rhône-Alpes ont un taux de chômage qui diminue (-0,1 point pour les deux régions).

Le taux de chômage dans les Pyrénées-Orientales, le plus élevé de France métropolitaine (15,4%), augmente de 0,1 point au 1er trimestre. Il est le seul, avec le Tarn-et-Garonne (+0,2 point), à augmenter au 1er trimestre. L'Hérault et la Haute-Garonne, départements les plus peuplés de la région, ont un taux de chômage qui diminue (-0,1 point). Enfin, l'Aude et le Gard perdent 0,2 point de chômage au 1er trimestre, mais restent dans le peloton de queue en termes de chômage (respectivement 13,5% et 13,7% de chômage).



A fin mars 2016, la région LRMP compte 556 000 demandeurs d'emploi de catégories ABC. En baisse de 0,4% en un trimestre, la région en a perdu 2000 et suit la tendance nationale. C'est la première baisse de la demande d'emploi sur 3 mois depuis le premier trimestre 2008. Sur un an, la demande d'emploi continue d'augmenter (+2,8%), légèrement moins qu'au niveau national (+3%).

Les demandeurs d'emploi sans aucune activité sont moins nombreux au 1er trimestre (-1,6%) et diminuent plus qu'en France métropolitaine (-1,4%). En revanche, le nombre de personnes inscrites sur les listes en activité réduite (catégories B et C) augmente de près de 2% au 1er trimestre. L'évolution est plus marquée qu'au niveau national (+1,3%). Certains demandeurs d'emploi trouvent un emploi mais qui n'est pas suffisant pour les faire sortir des listes. La baisse de la demande d'emploi touche surtout les jeunes (-1,6%) : Les plus de 50 ans quant à eux continuent d'augmenter (+0,7% au 1er trimestre). A fin mars, la région compte 250 000 demandeurs d'emploi de longue durée, chiffre en constante augmentation depuis 2008. Ils sont 45% à être sur les listes depuis plus d'un an, nouveau record pour la région. Enfin, la demande d'emploi baisse à la fois chez les hommes et chez les femmes (-0,3% et -0,5%). Néanmoins, la baisse plus rapide chez les femmes ne suffit pas à rattraper le retard pris sur un an (+2,6% contre +3,1%).

A fin mars, et par rapport à décembre 2015, les Hautes-Pyrénées est le département qui perd le plus de demandeurs d'emploi (-3,9%). Les recrutements saisonniers de fin mars pour les fêtes de Pâques

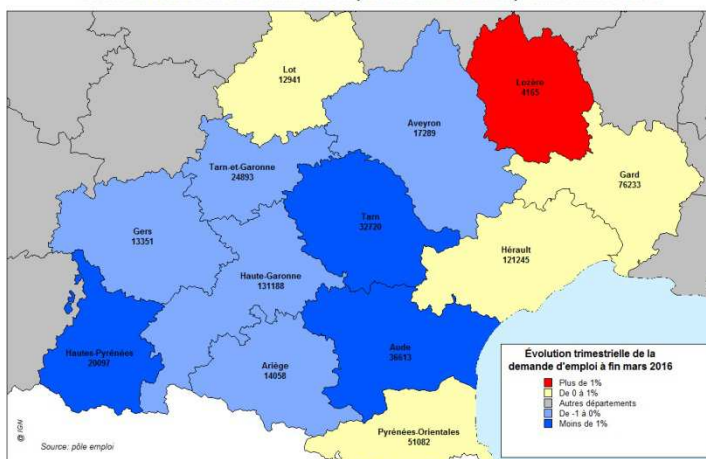
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

	stock à fin mars 2016	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	273 501	-0,3%	2,6%
Femmes	282 374	-0,5%	3,1%
Jeunes	76 761	-1,6%	-2,5%
Seniors	133 928	0,7%	8,1%
DELD	250 163	0,7%	8,2%
Total	555 875	-0,4%	2,8%

Source: Pôle emploi

(habituellement calculés pour le deuxième trimestre) y ont probablement joué un rôle non négligeable. Néanmoins, cela a permis à 800 personnes de sortir des listes de Pôle emploi et davantage encore (900, -6,5% par rapport à décembre) si l'on ne prend en compte que la catégorie A. C'est en outre le seul département avec le Tarn qui perd des demandeurs de longue durée au 1er trimestre (-1,4%). Néanmoins, le nombre de demandeurs d'emploi dans ce département devrait repartir à la hausse pour le deuxième trimestre. La DEFM dans le Tarn diminue de 1,3% au 1er trimestre.

Évolution et situation de la demande d'emploi en LRMP à la fin du premier trimestre 2016



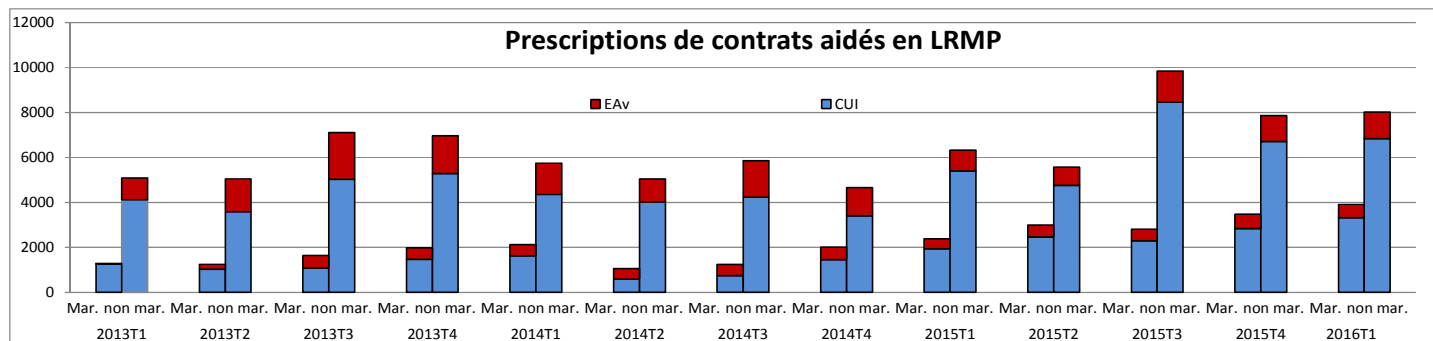
Ce sont les demandeurs d'emploi sans activité qui profite le plus de cette embellie (-7,7% par rapport à décembre 2015). Dans ce département, la demande d'emploi des jeunes baisse également de manière significative au 1er trimestre (-4,7% de jeunes en moins inscrits sur les listes de Pôle emploi, ce qui représente près de 250 jeunes). La DEFM dans l'Aude diminue de 1,1% au 1er trimestre (-3% pour la catégorie A), malgré une hausse de 0,6% des demandeurs d'emploi seniors. Un demandeur d'emploi de la région sur quatre recherche un emploi en Haute-Garonne. Ils sont 1000 de moins qu'au trimestre précédent. La Haute-Garonne contribue donc à la moitié de la baisse de la demande d'emploi au 1er trimestre. En revanche, ils sont plus nombreux à rechercher un emploi en Lozère (+1,8%), dans les Pyrénées-Orientales (+0,6%), le Gard, l'Hérault (+0,2%). Le Lot détient les demandeurs d'emploi les plus âgés (29,5% de seniors dans le département). Néanmoins, ils sont moins nombreux qu'il y a trois mois (-0,3%).

En données brutes, sur un an, la demande d'emploi augmente de 2,8%, liée à une arrivée massive d'employés sur le marché de l'emploi (+3,7% sur l'année). Ils représentent les deux tiers des demandeurs d'emploi. Les ouvriers sont quant à eux moins nombreux (-0,6%). L'arrivée des cadres sur le marché de l'emploi ralentit (+2,2%). Avoir un diplôme n'est pas nécessairement gage d'obtention un emploi : En effet, plus le diplôme est élevé plus l'évolution de la demande d'emploi augmente. En effet, pour les titulaires d'un bac+3 ou plus, la demande d'emploi augmente de 5% en un an alors que la hausse n'est que de 3,6% pour les titulaires d'un bac et de +1,9% pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Les femmes demandeurs d'emploi sont plus diplômées que les hommes : 51% d'entre elles ont au moins le baccalauréat contre seulement 40% des hommes. La Haute-Garonne concentre 40% des demandeurs titulaires d'un bac+3 au minimum. Il semble qu'il ne s'agisse pas de jeunes sortants des études : Dans ce département, ils sont seulement 7% des jeunes demandeurs d'emploi à détenir un bac +3 au minimum.

Au 2ème trimestre 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC est de 555 325 fin juin 2016 en Languedoc- Roussillon-Midi-Pyrénées. Ce nombre diminue de 0,1 % sur trois mois (soit -550 personnes) et progresse de 0,8 % sur un an. En France métropolitaine, ce nombre baisse de 0,4 % sur trois mois et augmente de 0,9 % sur un an. Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC diminue de 0,1 % pour les moins de 25 ans et de 3,9 % sur un an, de 0,3 % pour les demandeurs d'emploi de 25 à 49 ans (+0,1% sur un an) et progresse de 0,4 % pour les seniors (+5,6 % sur un an). Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC se situent entre -0,7 % dans l'Aude et +2,4 % dans les Hautes-Pyrénées.

POLITIQUE D'EMPLOI

11 900 contrats aidés ont été enregistrés au 1^{er} trimestre 2016, 10 100 Contrats Uniques d'Insertion (CUI) et 1 700 Emplois d'avenir (Eav). Par rapport au 1^{er} trimestre 2015, le nombre de prescriptions de contrats aidés augmente de 37% au 1er trimestre.



Le nombre de prescriptions de contrats aidés augmente dans les secteurs marchands et non marchands (respectivement de 64% et 27%). Les prescriptions augmentent plus vite pour les CUI que pour les Eav (+38% et +29% par rapport au premier trimestre 2015).

Les renouvellements de contrats aidés concernent 29% des prescriptions de au 1er trimestre. Un renouvellement sur 5 concerne un emploi d'avenir. Les renouvellements de contrats aidés ne sont pas favorisés dans les secteurs marchands en raison de la volonté de l'État de pérenniser l'embauche du bénéficiaire. En effet, les deux tiers des prescriptions en CIE au 1er trimestre se font en CDI.

Les deux tiers des bénéficiaires étaient demandeurs d'emploi de longue durée au moment de la signature du contrat. Les femmes, majoritaires parmi les bénéficiaires de contrats aidés au 1er trimestre (62%), signent, pour les trois quarts d'entre elles, dans les secteurs non marchands. Les secteurs marchands privilégient donc des bénéficiaires masculins. Néanmoins, les hommes bénéficiaires sont équitablement répartis entre les CUI et les Eav. Les jeunes bénéficiaires représentent 30% des bénéficiaires de au 1er trimestre, la moitié d'entre eux bénéficie d'un contrat d'avenir. Les seniors, quant à eux, représentent un quart des bénéficiaires. Globalement, la part des jeunes et des seniors bénéficiaires est la même que celle du 1er trimestre de l'année précédente. En revanche, la part des bénéficiaires sans diplôme augmente (de 11 à 13%), et un quart des bénéficiaires n'a qu'un diplôme équivalent au CAP ou au BEP. Enfin, 12% des bénéficiaires sont des travailleurs handicapés.

16% des bénéficiaires exercent un métier lié à l'aide à la vie quotidienne, principalement dans le secteur non marchand. C'est le métier le plus couramment exercé et sa part progresse plus vite qu'en moyenne (+52% contre +37%). Les activités de secrétariat et d'assistance, avec 12% des contrats prescrits, représentent le deuxième métier le plus exercé par les bénéficiaires, devant l'animation d'activités de loisirs (8%).

Les entreprises utilisent de plus en plus le dispositif des contrats aidés. En effet, 3800 entreprises ou groupements d'employeurs ont prescrits un contrat aidé au 1er trimestre (400 Eav). Ceci explique l'augmentation des contrats aidés marchands, en particulier des CIE (+70% au 1er trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente). Les contrats aidés marchands représentent maintenant 1 contrat aidé sur 3 (contre 1 sur 4 au 1er trimestre 2015). Ce type d'employeurs utilisent maintenant davantage ce dispositif que les associations, qui étaient jusqu'alors les principaux utilisateurs du dispositif. Néanmoins, les associations continuent de prescrire des contrats (+ 19% par rapport au premier trimestre 2015 et 29% des prescriptions du trimestre). Le fort accroissement du nombre de prescriptions dans les secteurs marchands a aussi des conséquences sur le nombre d'établissements employeurs puisque plus de 7 100 établissements ont prescrit au moins un contrat aidé au 1er trimestre, soit 31% de plus par rapport au 1er trimestre 2015. Au final, 44000 personnes sont en contrat aidé dans la région à fin mars 2016, contre 35800 à fin mars 2015, soit une hausse de 23% en un an. La hausse est essentiellement due à une forte augmentation des personnes dans les secteurs marchands (+90% en un an), alors qu'elle est plus modérée dans les secteurs non marchands (+9%)

Estimations d'emploi :

Les données d'estimations d'emploi couvrent le champ de l'emploi salarié privé essentiellement marchand, hors agriculture et particuliers employeurs. Elles sont construites à partir des informations recueillies auprès de l'Urssaf. Ces séries sont ensuite désaisonnalisées et permettent de fournir des informations sur l'emploi jusqu'au niveau zone d'emploi.

Intérim :

Dans les estimations d'emploi de l'Insee, l'intérim est calculé à partir des effectifs présents les cinq derniers jours ouvrés de chaque mois tandis que la DARES utilise l'ensemble des missions effectuées. Ainsi, des différences voire des incohérences peuvent apparaître entre l'effectif intérimaire des estimations d'emploi et celui de la DARES. La DIRECCTE LRMP a choisi d'utiliser les données de la DARES pour analyser la conjoncture de l'emploi intérimaire car elle considère qu'elles sont au plus proche de l'évolution de l'emploi dans la région.

Activité partielle :

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été réalisées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

Défaillance d'entreprises :

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Taux de chômage :

Le taux de chômage est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi. Il adopte la définition du chômage selon le bureau International du Travail (BIT), qui consiste à ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir effectué des recherches actives d'emploi durant le mois précédent. L'Insee rapporte ensuite ce nombre de chômeurs avec la population active pour donner le taux de chômage. Ce concept est différent de la demande d'emploi.

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) des bénéficiaires à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :

- La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- La catégorie D regroupe les personnes non disponibles pour occuper un emploi
- La catégorie E regroupe les personnes en contrat aidé

Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

Les données CVS :

La correction des variations saisonnières (CVS) est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière). Grâce à cette technique, on peut étudier une tendance d'évolution, mensuelle ou trimestrielle, sans les perturbations liées aux variations saisonnières. Elles s'opposent par construction aux données brutes, qui sont les données avant ces corrections.

Contrats aidés

Le contrat unique d'insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. Une enveloppe financière semestrielle est allouée aux régions pour la prescription de ces contrats par les différents opérateurs.

Chiffres clés de la région Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées

Population	Région	France métropolitaine
Population en 2013	5 683 878	63 697 865
population en âge de travailler	3 552 390	52 010 764
population active	2 552 772	29 762 338
de 15 à 24 ans	269 728	3 278 839
de 25 à 49 ans	1 599 962	18 839 494
de 50 ans et plus	683 082	7 644 005
taux d'activité	71,9%	73,3%
taux d'emploi	61,2%	63,7%
taux de chômage (RP)	10,6%	9,6%

Source: Insee, recensement de la population 2013, exploitation principale

Revenus / pauvreté	revenu disponible médian par UC	allocataires du RSA
LRMP	18 888 €	246 299
France métropolitaine	19 786 €	2 223 555

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

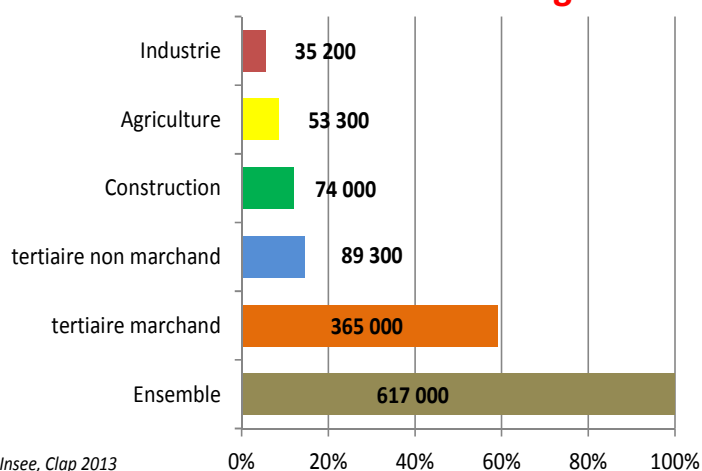
Emploi (en milliers)	salarié	non salarié	emploi total
Région	1 899	319,2	2 218,2
France métropolitaine	23 846	2819,1	26 665,1

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2014 (données provisoires)

Produit intérieur Brut en 2013	par habitant	par emploi	en volume	rang
Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	26 744 €	69 357 €	148 Md€	7ème
France métropolitaine	32 550 €	78 297 €	2 018 Md€	///

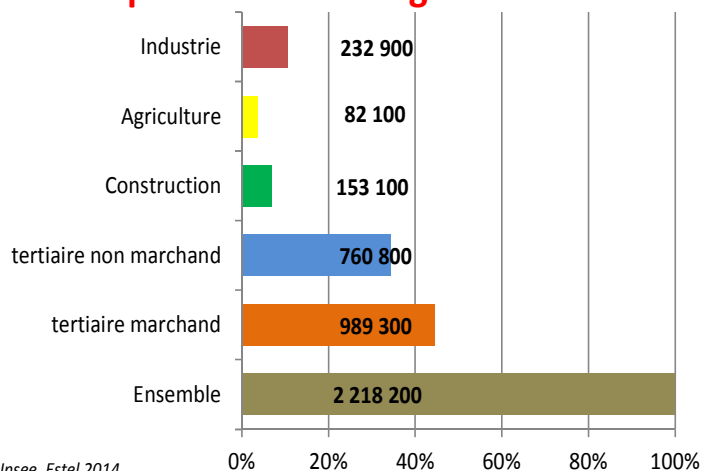
Source: Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région



Source: Insee, Clap 2013

Emploi total de la région



Source: Insee, Estel 2014